

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 38429

présenté par  
M. Gouffier-Cha et Mme Grandjean

-----  
**ARTICLE 58**

À l'alinéa 22, substituer à la date :

« 2025 »,

la date :

« 2024 »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.